Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 81 (1972)
Heft: 8

Artikel: Les "amies sur mesure"
Autor: Naef, Käthe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549281

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En 1920, la Suisse comptait 3 880 320 habitants, dont 226 962, soit 5,8 %, de plus de 65 ans. En 1970, la Suisse comptait 6 267 783 habitants, dont 714 484, soit 11,4 %, de plus de 65 ans.
Ainsi, en l'espace de 50 ans, la proportion des personnes âgées, par rapport à l'ensemble de notre population, a doublé. Et leur nombre absolu a plus que triplé. Pendant ce temps les conditions d'existence ont subi des modifications fondamentales.

Les «Amies sur mesure»

Depuis 20 ans, un peu partout en Suisse, des «amies sur mesure» se mettent régulièrement à disposition de personnes âgées, isolées, malades ou handicapées. Ce sont les assistantes bénévoles de la Croix-Rouge. Elles sont actuellement plus de 1600 dépendant de 35 sections locales de la Croix-Rouge suisse. Il y en a de très jeunes, il y en a de plus âgées. Toutes sont animées du même désir: donner un peu de leur temps pour apporter, sous diverses formes, quelque réconfort à qui en a besoin. La section de Zurich fut la première à introduire à son programme de travail ce secteur d'activité que d'aucuns, à l'époque, jugeaient encore avec quelque scepticisme.
C'était il y a 20 ans.
L'idée de l'assistante bénévole, née en Amérique pendant la dernière guerre, ayant souri aux pionniers zurichois, fut mise en application, compte tenu évidemment des besoins helvétiques.
Débuts modestes, s'il en fut, avec un effectif de 12 aides, anciennes collaboratrices du Secours aux enfants. Elles étaient déjà 220 en 1960, elles sont près de 800 aujourd'hui. Le 20 octobre dernier, la section zurichoise, commémorant le 20e anniversaire de ce service, a remis en signe de reconnaissance à 21 d'entre elles, actives depuis plus de 15 ans, une petite croix d'or. Une petite croix d'or qu'elles ont réellement méritée, quoique les assistantes bénévoles de la Croix-Rouge aient tendance à considérer ce qu'elles font comme «de tout petits riens». De «tout petits riens» qui ont cependant de grands effets, une grande portée, de «tout petits riens» dont les bénéficiaires ne sauraient plus se passer. Visites, promenades, menus services de tout genre, mise sur pied de matinées, d'excursions en groupe, de fêtes de Noël: tels sont les principaux aspects du rôle de l'assistante bénévole Croix-Rouge, «l'amie sur mesure», dont l'arrivée est toujours attendue avec tant d'impatience par la personne âgée ou handicapée, vivant seule dans son foyer ou pensionnaire d'un home.
Mlle Käthe Naef, secrétaire générale de la section zurichoise, est en quelque sorte la «mère» des assistantes bénévoles suisses. Nous l'avons interrogée:
– *Vous devez certainement éprouver de la fierté en voyant l'essor qu'a pris en 20 ans l'activité des assistantes bénévoles que vous aviez préconisée en 1952?*
– De la reconnaissance surtout, et je remercie tous ceux et toutes celles qui, ayant compris la portée que peut avoir le travail de nos assistantes bénévoles, l'ont soutenu et encouragé. Sur le plan local, je suis recon-

Et si certaines assistantes bénévoles se mettent à disposition une fois par semaine ou une fois par quinzaine, d'autres en revanche exercent leur activité quotidiennement.
Nombreuses aussi sont celles qui secondent les ergothérapeutes professionnelles responsables des services d'ergothérapie des sections Croix-Rouge. Nombreuses aussi, les assistantes bénévoles principalement affectées aux services des transports automobiles qui prennent de plus en plus d'expansion.

naissante aussi aux autorités et institutions de l'aide et de la compréhension qu'elles ne cessent de nous accorder.

En fait, je ne croyais pas, il y a 20 ans, que nos 12 assistantes bénévoles du début seraient près de 800 aujourd'hui! Certes, ce chiffre est peu élevé si on le compare à celui de notre population. Il est petit aussi en face des besoins que nous rencontrons jour après jour.

– *Comment, précisément, ces besoins apparaissent-ils, vous sont-ils signalés?*

– Les anciennes formes de notre société, la grande famille notamment, sont en voie de disparition. D'autres modes de vie communautaire les remplacent. Mais elles ne sont pas encore toutes au point. A l'instar de Sociétés nationales de Croix-Rouge d'autres pays, la Croix-Rouge suisse a donc introduit l'activité des assistantes bénévoles avec l'espoir de combler, grâce à elles, les lacunes existantes. Au début il s'agissait principalement de faire des visites dans les hôpitaux. Aujourd'hui, il s'agit avant tout de visites faites à domicile et dans des homes, auprès de personnes âgées et handicapées. Le service des transports-automobiles lui aussi a pris de l'extension et est devenu indispensable. D'autres tâches ont été prises en main et développées par quelques sections locales de la Croix-Rouge suisse: ici des assistantes bénévoles prêtent main forte dans les services d'ergothérapie ou de physiothérapie, là elles ont mis sur pied un service de bibliothèque. A Zurich, un groupe d'assistantes bénévoles spécialement formées s'occupent d'enfants infirmes cérébraux.

Nous sommes conscients que malgré leur diversité, les services rendus par ces précieuses collaboratrices de la Croix-Rouge que sont les assistantes bénévoles ne sont que de petites pierres dans la vaste mosaïque que représente l'ensemble des efforts fournis, sur le plan social, en faveur de tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont besoin d'aide.

– *Il est cependant notoire que si cette multitude de services rendus par les assistantes bénévoles Croix-Rouge sont en apparence «petits», ils n'en sont pas moins «grands» par leur portée et leur signification. Combien de fois une présence amie, un geste fait au bon moment peuvent se révéler importants et représenter une aide réelle!*

Et les difficultés, car il y en a sûrement, et il y en aura toujours?

– Il a fallu en premier lieu vaincre certains préjugés, notamment celui que les prestations d'une aide bénévole ne sont pas aussi efficaces et sérieuses qu'une intervention officielle. Nous y avons réussi, car, effectivement, un travail volontaire est basé lui aussi sur un sentiment de responsabilité à l'égard de celui en faveur duquel il est fourni.

Nous visons aussi à prouver que les patients et les aides bénévoles doivent pouvoir s'appuyer sur une organisation solide.

– *Le désir d'aider, de se rendre utile est à la base de toute action d'assistance. Mais ce seul désir suffit-il, à une époque où l'existence est loin d'être toute simple?*

– Non, et c'est pourquoi nos assistantes bénévoles, comme d'ailleurs toutes leurs «consœurs» de Suisse, sont appelées à suivre des «cours d'introduction», en fait des cours très simples, bien que dans le monde international de la Croix-Rouge l'on accorde une importance toujours plus grande à la préparation et à la formation des aides volontaires. Il y a même des Sociétés nationales de Croix-Rouge qui non seulement ont introduit un programme de formation complet et des «grades» hiérarchiques, mais encore des examens d'aptitudes! Nous y renonçons, du moins pour le moment! Nous nous limitons en effet à développer notre service pas à pas, nous bornant à greffer des formations spécialisées à notre «instruction de base», là où le travail l'exige vraiment; ainsi l'assistance d'enfants infirmes cérébraux, de malades psychiques, le bricolage, le service de bibliothèque.

– *Les assistantes de la Croix-Rouge ne sont pas que volontaires, elles sont bénévoles aussi. C'est là un point essentiel.*

– Oui, toutes nos assistantes Croix-Rouge sont bénévoles, c'est à dire qu'elles ne perçoivent aucune indemnité pour leur travail, quel qu'il soit. Jusqu'à présent ce caractère bénévole – c'est en outre un des 7 Principes de la Croix-Rouge – a toujours été respecté. Le travail bénévole est d'autant plus remarquable à notre époque matérialiste. Et pourtant la Croix-Rouge comme d'autres institutions d'entraide aussi n'a pu jusqu'ici, et ne pourra encore à l'avenir, s'acquitter de ses tâches sans cesse croissantes sans le concours de collaborateurs volontaires, c'est-à-dire bénévoles.

– *Est-ce une caractéristique de notre pays?*

– Nullement. A l'échelle internationale aussi, l'on admet que, même si le secteur social présente de plus en plus de différenciations et que le professionalisme y a de plus en plus cours, l'aide bénévole ne saurait être exclue, au contraire. Bien plus, l'assistante bénévole ne doit pas agir en dehors d'un programme général d'assistance, mais y participer et accomplir une tâche précise, voire strictement délimitée. En Suisse, nous sommes encore quelque peu éloignés de ce concept bien que l'on assiste ici ou là à des tentatives faites dans ce sens, c'est-à-dire dans le sens d'une collaboration entre partenaires. A mon sens, seule une telle collaboration permettra d'élargir notre aide aux handicapés et aux vieillards.

– *Pourtant, aussi nécessaires soient-elles, une bonne organisation, une préparation judicieuse, une parfaite coordination et planification ne sont pas tout?*

– Non, l'essentiel de toute aide est et demeure le réel et sincère désir de se rendre utile et l'amour que celui qui apporte éprouve envers celui qui reçoit. Seul ce sentiment permet de faire face aux difficultés, aux obstacles, et de trouver de nouvelles voies, de nouvelles solutions. Et soudain, le «donneur» a le sentiment qu'à son tour il devient un «receveur». Il ressent lui-même la signification que son geste a pour celui qui en bénéficie!